

# Dynastie

n°60 – 9 mars 2021 – 3€

HISTOIRE

## La reine soldat et le zouave pontifical

par Dominique Decherf

**L'**UNE EST ENTERRÉE dans la nécropole de la famille des Bourbon-Deux-Siciles dans la basilique Sainte-Claire de Naples <sup>(1)</sup>, l'autre dans la chapelle d'une famille protestante au cimetière du Père-Lachaise à Paris. Deux filles, une même mère, Marie-Sophie de Wittelsbach, sœur de Sissi impératrice d'Autriche, épouse du dernier roi du royaume de Naples, François II. Avec eux à Naples, est enterrée leur fille unique, décédée à quinze mois à Rome le 28 mars 1870. À Paris, la fille adultérine de la reine, Mathilde de Lavaysse (prononcer Lava - i - sse), dite Daisy, décédée à Paris à 23 ans le 6 janvier 1886. Le père est Emmanuel-Félix de Lavaysse-Chateaubourg, parti s'enrôler à Rome dans les zouaves pontificaux d'Athanase de Charrette en février 1861. Il n'y restera pas longtemps. Il démissionne en février 1862. Il aura eu le temps de vivre une idylle avec Marie-Sophie d'où naîtra Daisy le 24 novembre 1862 en toute discrétion dans un couvent de Augsburg (Bavière).

La reine sera contrainte de retourner auprès de son royal époux détrôné l'année précédente, « le dernier fils régnant d'Henri IV et de Saint Louis » (L.Kaltenbach). Emmanuel prend en charge sa fille mais décède en avril 1868. Daisy est alors recueillie par sa tante, épouse d'un officier qui enchaîne les garnisons avant de se fixer à Paris. L'enquête minutieuse <sup>(2)</sup> effectuée par l'autrice, la seconde après la première révélation de l'affaire, œuvre incomplète d'une Wittelsbach <sup>(3)</sup> en 1936 (qui faisait du père un comte belge), fournit la preuve que la reine Marie-Sophie avait toujours été en contact avec sa fille. Les ex-souverains viennent d'ailleurs s'installer à Paris en 1875 à cinq cents mètres de l'appartement de la famille adoptive de Daisy. La



Le château de Garrevaques est situé dans le Lauragais, entre Toulouse, Albi et Carcassonne (<https://www.chateaudegarrevaques.com>)

© J ZENTENO CL - commons.wikimedia

reine assistera à ses obsèques, sans jamais dévoiler le secret.

Entretemps, Daisy aura été considérée comme un membre légitime de la tribu du château de Garrevaques, une jolie propriété toute rose, au cœur du Tarn, dans la même famille depuis près de vingt générations, et quelle famille ! Une famille du midi protestant qui remonte au XV<sup>e</sup> siècle, associée à toutes les paix de religion, à la

château que Lorraine Kaltenbach et ses cousines finirent par exhumer un portrait du géniteur de la petite Daisy.

Un protestant pouvait-il devenir zouave pontifical ? Que nenni ! C'est que la famille maternelle d'Emmanuel Lavaysse était une vieille famille catholique bretonne, les Celle de Chateaubourg. Son grand-père maternel était mort en émigration à Saint-Petersbourg en 1806 où

Saint-Barthélemy comme à l'affaire Calas, les Bouffard-Madiane, Bouffard de la Grange, ancêtres communs aux Lavaysse et aux Gineste, ces derniers gardiens du château jusqu'à ce jour, dont la grand-mère paternelle de l'autrice, Odette Richard-Bérenger (ce dernier nom issu d'un baron d'Empire) dont elle saura recueillir les dernières confidences. C'est dans les greniers des vieilles tours pointues du

### Dynastie

édité par SPFC-ACIP SA  
Siret Nanterre 41838214900015  
60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis Robinson  
ISSN 2679-4926 - imprimé par nos soins

Au sommaire de ce numéro :  
p. 1 : La reine soldat p. 2 : Deux prétendants  
pp. 3-4 : actualité.

### Abonnement à *Dynastie* 2021

Adressez 20 euros  
par chèque uniquement  
à l'ordre de SPFC-ACIP

60 rue de Fontenay  
92350 Le Plessis-Robinson

joindre votre adresse Internet

il avait suivi son frère aîné, époux de la sœur de Chateaubriand!

Comment une reine pouvait-elle s'éprendre d'un zouave, simple soldat? Mais quelle reine! Quel destin! Est-ce le sang des Wittelsbach, de Sissi (assassinée en 1898), de la duchesse d'Alençon (qui périt dans l'incendie du bazar de la Charité à Paris en 1897), de la plus jeune sœur, Mathilde, qu'on fit épouser un frère cadet du roi napolitain pour qu'elle reste proche de Marie-Sophie (il se suicida en 1886 à Paris), sans oublier – la liste n'est pas exhaustive – leur cousin Louis II de Bavière (noyé en 1886)? Est-ce l'ivresse du combat à dix-neuf ans à peine, un an après son mariage, la révolution de Naples et le siège de Gaète où elle se tint plus de trois mois aux avant-postes avant la reddition et l'exil à Rome – le Palais Farnèse, aujourd'hui siège de l'ambassade de France en Italie, mais alors en chantier après les dommages causés par la révolution de 1848? Marie-Sophie est la digne recollection de Marie-Caroline des Deux-Siciles, duchesse de Berry, mère d'Henri V, Comte de Chambord, de son équipée vendéenne de 1832 et... de sa grossesse hors-mariage.

Marie-Sophie survivra à son époque. Elle ne meurt qu'en 1925, admirée par Marcel Proust qui introduit la « reine soldat » dans la *Recherche...*, voisine de Maurice Barrès, héroïne du *Guépard* de Lampedusa, égérie de d'Annunzio. ■

Lorraine Kaltenbach, *Le secret de la reine soldat. L'extraordinaire sœur de Sissi*, éditions du Rocher, 2021, 304 pages, 20,90 euros.

(1) François II est mort en 1894 et a été enterré à Rome. Sophie est morte à Munich (où elle avait rejoint sa sœur en 1923, l'année du coup d'État d'Hitler!). Son corps fut joint à celui de son mari à Rome. Ce n'est qu'en 1984 qu'ils ont été transférés à Naples.

(2) Ce livre éclaire beaucoup de détails que Wikipedia évoque, par exemple dans le chapitre où il est question de complicités de Marie-Sophie dans l'assassinat du roi Humbert I<sup>er</sup> (1900) tant sa haine de la dynastie de Piémont sera durable... comme l'attachement des légitimistes bourbonnistes des Deux-Siciles.

(3) *Die Heldin von Gaeta* (L'héroïne de Gaète) publié en 1936 à Leipzig, de la comtesse Marie-Louise von Walersee Larisch, non traduit en français. En revanche, de la même, *Les secrets d'une maison royale*, est paru chez Payot en 1935, et a été réédité en 2000 chez Le cri-La Libre Belgique. La comtesse était la nièce de Sissi et Marie-Sophie, fille de l'aîné de la tribu Wittelsbach (Louis qui avait renoncé à ses droits pour faire plusieurs mariages morganatiques), compromise dans l'affaire de Mayerling. Elle-même fera plusieurs mariages y compris aux États-Unis et finira mal (voir wikipedia).

# Deux prétendants

**A** LA MORT de François II, roi détroné des Deux-Siciles, en 1894, nous rappelle Philippe Delorme dans *Les Dynasties perdues*, son demi-frère Alphonse, comte de Caserte (1841-1934), devint le chef de famille. Quarante ans plus tard, lui succéda son fils aîné, Ferdinand III qui disparut le 7 janvier 1960, en ne laissant que trois filles. Deux prétendants se mirent sur les rangs.

L'un était le duc de Castro, Rénier (1883-1973), troisième fils du comte de Caserte Alphonse (1841-1934). Son fils Ferdinand (1926-2008) et son petit-fils Carlo (Charles) poursuivront la lignée de Castro. Ce dernier Carlo, né en 1963 à Saint-Raphaël, après une scolarité en France, s'est établi en Italie, cadre commercial dans une entreprise de construction navale. En 1998, il s'est marié, à Monaco, avec Camilla Crociani, fille d'un riche homme d'affaires italien et dont les histoires d'héritages défrayent la chronique judiciaire et *people*. Le couple a eu deux filles, Maria Carolina et Maria Chiara, aujourd'hui très présentes sur les réseaux sociaux (surnommées parfois les « princesses Barbie »). Mais, faute d'avoir un garçon, Carlo – comme le prince de Venise Emmanuel-Philibert, prétendant de la famille de Savoie et sur le modèle de ce qui se fait dans les actuelles monarchies européennes – a décidé, en 2016, de modifier l'ordre de succession en faveur de sa fille aînée...

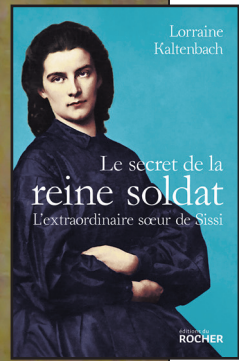
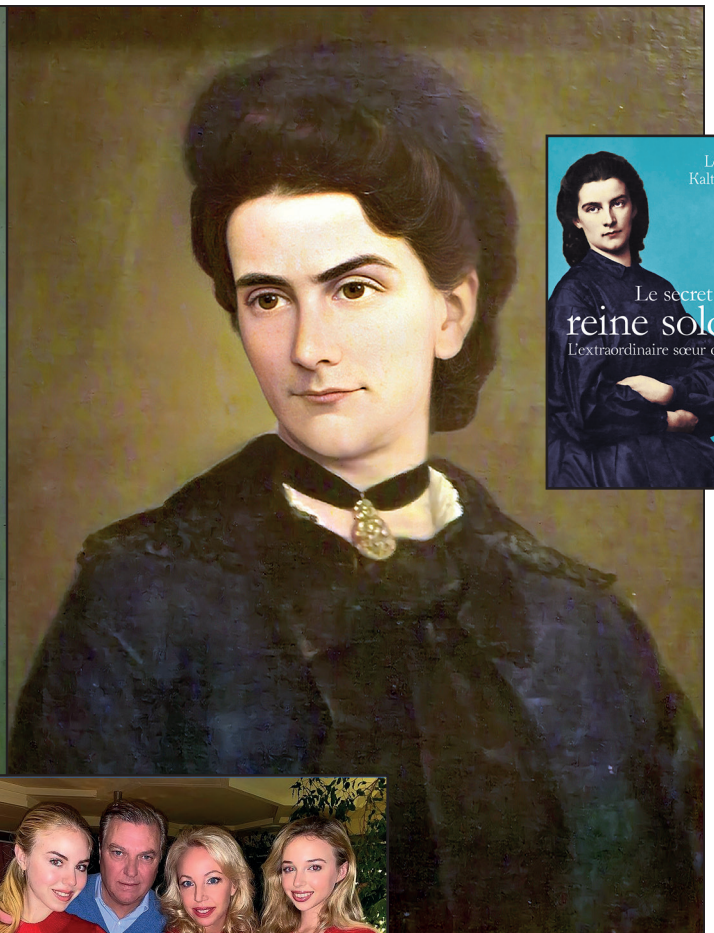
L'autre branche (dite de Calabre) de la famille de Bourbon-Siciles, généalogiquement aînée, était représentée (en 1960) par Alphonse de Bourbon-Siciles (1901-1964) père d'un autre Carlo (ou Carlos, ou Charles) (1938-2015). Celui-ci avait épousé Anne d'Orléans, la fille du prétendant français Henri VI, et était cousin germain du roi d'Espagne Juan-Carlos I<sup>er</sup>. Son fils Pedro de Borbón-Dos Sicilias y Orléans (Pierre de Bourbon-Siciles), né en 1968, a repris le flambeau comme duc de Calabre. Pierre est donc le petit-fils de ce Carlo (1870-1949) qui, second fils d'Alphonse comte de Caserte – et donc aîné par rapport à Rénier – pour épouser, en 1900, l'infante Maria de las Mercedes, alors héritière putative du trône d'Espagne, avait renoncé, pour lui et pour ses descendants, à la suc-

cession napolitaine. Devenu don Carlos, il reçut le titre d'infant d'Espagne. Mais en 1907, la naissance d'un fils au roi Alphonse XIII, nous rappelle encore Philippe Delorme, avait éloigné Maria de las Mercedes et son époux de la succession madrilène. Ses descendants ont considéré que la renonciation était devenue caduque.

On trouve la suite sur le site de Frédéric de Natal <https://www.monarchieset-dynastiesdumonde.com/>: « En 2014, les princes Charles et Pierre de Bourbon-Siciles avaient signé un pacte de fusion [...] Un répit de courte durée comme tente de s'en expliquer le duc de Castro: « Depuis plusieurs décennies, une ancienne branche de la Maison Royale des Deux Siciles qui a fait le choix délibéré de rejoindre la Maison Royale d'Espagne, prétend retrouver des droits auxquels elle a officiellement renoncé. Ce conflit, surgi dans les années 1960, a attristé la vie de mon père, de mon grand-père et de toute la famille pendant plus d'un demi-siècle. J'ai donc souhaité une réconciliation afin de ne pas léguer de telles disputes à mes filles. Nous avons tenté de trouver un accord pour que cette branche puisse porter certains titres historiques de la Maison Royale des Deux Siciles. Malheureusement, l'armistice fut de courte durée et ces cousins revendiquent à nouveau une place qui n'est pas la leur. »

On constate que les querelles dynastiques reposent souvent sur la question de la validité des renonciations, sans parler de la question de la capacité des femmes à hériter de la couronne. Des guerres sanglantes (de Cent ans!) ont été parfois nécessaires pour faire triompher le droit positif, c'est-à-dire justement celui qui triomphe à un moment donné... Un certain légitimisme s'en tient à des règles fondamentales où l'aîné, de mâle en mâle, ne saurait renoncer à ses droits... Voire! Un principe tout aussi fort de légitimité en monarchie est que le roi ne meurt jamais. L'intérêt de la nation est qu'il y ait continuité d'un roi à l'autre. On ne peut pas rester sous la menace d'un prince qui reviendrait soudain sur une antique renonciation qui a fait de lui et ses ancêtres des princes étrangers. Mais tant qu'on en reste au domaine de la prétendance, tout peut être prétendu.

F.A.



Le roi François II et la reine Marie-Sophie.



L'actuel duc de Castro, Charles (ou Carlo), sa femme Camilla et ses deux filles, Maria-Carolina et Maria-Chiara.



Ferdinand-Pie de Bourbon-Siciles (Ferdinand III, mort en 1960) et son épouse Marie-Louise de Bavière (1872-1954).

© REALCASADIBORBONE

## GRANDE-BRETAGNE

Le Prince Philip, 99 ans, hospitalisé depuis le 19 février, a subi une intervention cardiaque le 3 mars à l'hôpital St Bartholomew's de Londres.

## RUSSIE



© GRAND\_DUKE\_GEORGE\_OF\_RUSSIA / INSTAGRAM

Le Grand-duc Georges Romanov a été reçu le 4 mars au Palais du Luxembourg par la sénatrice Les Républicains Joëlle Garriaud-Maylan. Il y a remis au général Abad, gouverneur militaire de Paris, le sabre du général Gudin, dont le corps, retrouvé à Smolensk en 2019, devrait être inhumé aux Invalides cette année. À droite sur la photo: le prince Joachim Murat, le grand-duc Georges de Russie et le président du Souvenir napoléonien.

## FAMILLE DE FRANCE

Le comte et la comtesse de Paris ont déjeuné le 2 mars à Toulouse au Capitole avec le maire Les Républicains Jean-Luc Moudenc. « *Un déjeuner de courtoisie sans aucune connotation politique* », a déclaré le maire au quotidien *La Dépêche*. « *Une visite placée sous le signe du patrimoine et de la famille* », a écrit le Prince sur son compte Instagram, *puisque nous avons pu*



© COMTE DE PARIS / INSTAGRAM

*admirer la récente rénovation de la basilique de la Daurade, qui abrite la Vierge noire, ainsi qu'un ex-voto déposé par mon arrière-grand-mère il y a 117 ans!* »

## ALLEMAGNE

Le prince Georg Friedrich de Prusse, 44 ans, chef de la maison impériale d'Allemagne depuis la mort de son père en 1977, a fait annoncer, le 1<sup>er</sup> mars, qu'il retirait sa plainte en urgence au tribunal de district de Berlin contre le parti de gauche du Brandebourg. Die Linke a fait signer, depuis le 8 août 2019, une pétition d'initiative populaire « Pas de cadeau aux Hohenzollern » qui a reçu 23 000 signatures. Le prince Georg Friedrich l'avait estimée diffamatoire parce qu'elle affirmait qu'il réclamait un droit de séjour dans les châteaux de Cecilienhof et de Lindstedt à Postdam, ce qu'en fait il n'aurait pas réclamé expressément. Mais, il a considéré que le site internet du parti avait rectifié cette affirmation...

Selon les formes légales prévues, la pétition a été remise à la présidente du Parlement de l'État, Ulrike Liedtke le 8 février. Le Parlement du Land de Brandebourg a, en principe, 4 mois pour prendre position sur cette affaire de restitution de biens confisqués du temps de l'Allemagne de l'Est et qui occupe la justice et la presse depuis au moins 2014 – il y a eu d'autres procès en héritage, avec ses oncles et cousins, depuis 2005 – et pour laquelle le prince se dit favorable à une solution amiable tout en agitant périodiquement des menaces judiciaires.

## ALBANIE

La princesse Elia Zaharia a longuement répondu à une interview, le 15 février, sur son rôle de maman de la petite princesse Géraldine, au média *RevistaWho.Com* qui opère sur Internet et qui toucherait plus d'1 million d'utilisatrices en Albanie...

Parmi les questions souvent très banales et les réponses fort convenues, on demande à la jeune mère s'il est important pour la famille royale d'avoir un fils héritier et si celle-ci a posé des questions ou exercé une sorte de pression à ce sujet? La princesse donne alors sa conception de la transmission dynastique. Une conception qui ne ravira peut-être pas tous les monarchistes albanais ni les Albanais en général dans une société réputée « ma-



chiste » et qu'on dit menacée également par certaines formes d'islamisme?

« *Durant ma grossesse, non seulement la famille du prince Leka, mais le personnel de la maternité, a répété ce souhait que je puisse avoir un garçon. C'est amusant, car cela montre que le garçon est toujours considéré comme un avantage dans notre société alors que cela me semble être un souhait qui vient comme un écho d'un autre temps.*

*Pour nous deux, il n'y a pas de différence, fille ou garçon, l'enfant est également béni par Dieu. La famille royale albanaise ne vit pas en dehors de son temps, nous sommes aujourd'hui au XXI<sup>e</sup> siècle et absolument un produit de notre temps. Non seulement nous, mais aussi d'autres familles royales qui ont eu dans leur constitution l'héritage de la couronne dans la lignée masculine, nous l'avons aujourd'hui changé par la loi, car c'est une tradition discriminatoire à l'époque où nous vivons.*

*Selon la constitution du royaume albanais du roi Zog, si un fils naît, il hérite du trône, si une fille naît et qu'aucun fils n'est né, elle hérite jusqu'à la naissance d'un fils parmi ses enfants. Le prince Leka et moi voulons que même si nous avons un fils plus tard, ils aient tous les deux une chance égale et, à 18 ans, nous puissions décider lequel des enfants peut hériter de la couronne.*

*C'est parce que quelqu'un peut être plus ou moins approprié à cette fonction, quel que soit le sexe. Le poids d'un chef de famille royale n'est pas si facile, car le sens du devoir et de la responsabilité vous accompagne toute votre vie. Tout le monde ne peut pas avoir le désir ou la vocation d'occuper ce rôle, nous pensons donc que c'est une décision à prendre lorsque les enfants sont suffisamment mûrs et que l'on peut clairement distinguer qui est le plus enclin à une vie dédiée à son peuple et pas du tout personnelle... »*